



Nommer les variations du développement du sexe : problèmes éthiques

Noémie Marignier

► To cite this version:

Noémie Marignier. Nommer les variations du développement du sexe : problèmes éthiques. Les cahiers de praxématique, 2015, Corpus sensibles, 59, pp.149-164. hal-01219508

HAL Id: hal-01219508

<https://hal.science/hal-01219508>

Submitted on 22 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Noémie Marignier,
Université Paris 13 (PLEIADE)
Université Paris 3 (CLESTHIA)
Institut Emilie du Châtelet
noemie.marignier@gmail.com

Nommer les variations du développement du sexe : problèmes éthiques

1. Introduction

Lorsque j'ai commencé ma recherche sur les Variations du Développement du Sexe ¹ (désormais VDS), je me suis aperçue que les termes *intersexuation* ou *intersexualité*, consensuels dans les recherches universitaires en SHS dans lesquelles je m'inscris, pouvaient poser problème aux personnes concernées. Si j'utilisais ces termes comme des dénominations stabilisées en m'adressant à elles, je risquais de me faire mal comprendre ou de les blesser. Il y avait donc un problème de dénomination des VDS et plus précisément une « instabilité désignative » (Calabrese, 2007).

J'aimerais ici m'intéresser aux enjeux soulevés par cette instabilité désignative pour mes propres pratiques de catégorisation des VDS. Si le problème des pratiques discursives de nomination a largement été abordé en analyse du discours pour montrer comment celles-ci constituaient les objets sociaux et le rapport des locuteur·ice·s-scripteur·e·s avec eux (Cislaru, 2007; Siblot, 1998) autour notamment du problème l'éthique de la nomination (Moirand & Porquier, 2008), la question des dénominations employées par les chercheur·se·s et leurs implications, éthiques et épistémiques, est laissée en suspens. Dans le cas des VDS, savoir quelles désignations employer s'est

¹ Les variations du développement du sexe sont un sujet relativement méconnu en France. Ces variations concernent les personnes qui naissent avec des organes génitaux que l'on ne peut pas de manière évidente classer dans la catégorie mâle ou femelle. Elles sont généralement désignées par les termes (*pseudo*)hermaphrodisme, *ambiguïté sexuelle* ou *trouble du développement sexuel* par le corps médical, *intersexualité* ou *intersexuation* par les militant·e·s féministes et LGBTIQ.

avéré important puisque chacune d'elle pouvait donner lieu à des conflits conduisant éventuellement à un refus de participation à ma recherche. J'ai alors du opérer un retour réflexif sur mes pratiques de nomination et sur leur rapport avec le choix des dénominations opéré par les scripteur·e·s étudié·e·s².

2. Problèmes de nomination des VDS

2.1 Les VDS entre *intersexuation* et *pathologies*

Deux tendances principales se dégagent dans la manière d'envisager les VDS chez les porteur·se·s. Tout d'abord, une partie d'entre eux se catégorisent comme *intersexes*. Illes militent notamment pour une meilleure acceptation des sexes non binaires dans la société. Dans ce cadre, illes avancent que l'intersexuation est une variation normale du développement sexué, non dangereuse, qui n'a pas à être rectifiée (Guillot, 2008). D'un autre côté certaines personnes ayant des VDS se considèrent comme souffrant d'une pathologie, d'une maladie ou d'un syndrome. Illes considèrent la plupart du temps qu'il est nécessaire de se conformer aux normes de sexes/genre et renvoient l'intersexualité à un problème d'identité qui ne les concernerait pas.

Cette distinction de point de vue sur les VDS est particulièrement visible sur les forums et sites dédiés. Les prises de position sur les forums consacrés à l'intersexuation critiquent l'approche « pathologisante » de certain·e·s porteur·se·s de VDS, et inversement, ceux qui se considèrent comme malades refusent d'être catégorisé·e·s *intersexes* terme qu'illes considèrent « péjoratif » voire insultant. La conflictualité entre ces différents discours se cristallise autour des questions de catégorisation des VDS, et notamment autour des pratiques discursives des chercheur·se·s et journalistes. En effet, sur les forums et sites internet, les porteur·se·s émettent des réticences à être pris·es pour objet de recherche par peur d'être associé·e·s les un·e·s aux autres. Pour les intersexes, ces réticences sont liées à la crainte que leurs sexes ne soient catégorisés *anormaux* ou *malformés*³ ; ceux qui se considèrent porteur·se·s de pathologies sont

² J'adopterai dans ce texte une écriture épïcène. En ce qui concerne les pronoms, j'utiliserai les formes condensées *illes*, *celleux* etc.

³ D'autre part, il existe chez les intersexes une volonté de faire émerger des revendications en leur propre nom et pas par la médiation des discours universitaires. Sur cette question dans le mouvement trans* voir par exemple (Hérault, 2007)

également méfiant·e·s envers les chercheur·se·s et journalistes suite à plusieurs ouvrages et articles qui les ont catégorisé·e·s *intersexes*.

Devant ces luttes dans les discours et les désignations, je me suis demandé comment me situer par rapport à mon objet d'étude alors même que j'effectuais ce que les porteur·se·s de VDS critiquaient : associer dans le corpus que je constituais les discours des intersexes et des porteur·se·s de variations, en catégorisant *a priori* les VDS comme *intersexualité*.

2.2 Enjeux éthiques et scientifiques de la catégorisation des scripteurs

Ce conflit dans les désignations me semble receler des enjeux éthiques considérables. Tout d'abord, si, dans la perspective des études de genre, je ne considère pas qu'*intersexe* soit une insulte, il me semble cependant délicat et incohérent d'assigner la catégorie, et par là l'identité, *intersexe* à des personnes qui la refusent. Les revendications des associations intersexes ont largement insisté sur la violence de l'assignation des catégories de sexe⁴; il n'est pas question de reproduire à l'inverse ces catégorisations forcées, même pour critiquer les normes de sexe/genre et leur binarité obligatoire.

Par ailleurs, si l'affrontement de plusieurs points de vue est un phénomène habituel en ce qui concerne les revendications sociales, le cas des VDS me semble particulier. Ces positions antinomiques sont particulièrement crispées car la question des VDS est méconnue et les porteur·se·s peuvent difficilement faire circuler des informations exprimant des points de vue différents. Chaque prise de parole universitaire et journalistique prend alors une importance considérable, ce qu'il m'est impossible de laisser de côté.

La question de l'éthique du travail de recherche, et des relations avec les enquêté·e·s a été posée par la sociolinguistique française (Gadet, 2003; Greco, 2010; Mondada, 1999) et états-unienne (Cameron et al., 1993). Cameron propose de mener les recherches non seulement « sur » et « pour » mais « avec » les enquêté·e·s. Dans ce cadre, les positions enquêté·e·s/enquêteur·ice·s se sont pas figées mais se négocient en contexte – et les enquêté·e·s ont et doivent avoir un degré de contrôle sur la recherche

⁴ Voir <http://oiifrancophonie.org/> (consulté le 28/10/2013)

dans laquelle illes sont impliqué·e·s. Mondada a, de son côté, expliqué l'importance des catégorisations dans la manière d'appréhender les locuteur·ice·s au sein des interactions – en incluant les pratiques des chercheur·se·s.

Même si mes interactions avec les porteur·se·s sont limitées car je ne pratique pas un travail d'ethnographie de « terrain » et n'ai d'interactions (hors ou en ligne) avec ces scripteur·e·s que marginalement, la question des dénominations que j'employais se posait pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les travaux français qui se sont intéressés aux VDS proviennent le plus souvent des études de genre ; leur point de vue épouse celui des personnes revendiquant une identité intersexe (Espineira et al., 2013; Guillot, 2008). Très peu de travaux existent en français sur les VDS en sciences humaines et sociales ; il n'existe pas à ma connaissance, d'ouvrage qui traite des différentes manières de catégoriser et de prendre position sur les VDS⁵. Il s'agit donc de questionner la dénomination *intersexe* en tant qu'elle jette de l'ombre sur toute une production de discours des porteur·se·s de VDS, et par là sur une manière de vivre les VDS.

Plus généralement, il m'a semblé fertile de m'interroger sur mes propres pratiques de nomination et de considérer qu'elles constituaient déjà un point de vue sur ma recherche, et charriaient avec elles une position idéologique sur les VDS. Si je considère que la recherche ne doit pas se soumettre à un idéal de neutralité, et qu'elle adopte toujours un point de vue sur son objet (Harding, 1986, 2002) il est nécessaire d'explicitier les enjeux de cette prise de position et la manière dont il configurent les pratiques de recherche (Haraway, 2009). Dans le cas des VDS, il semble que la question de l'emploi du terme *intersexe*, qui implique l'invisibilisation d'une partie des porteur·se·s et de leurs vécus, n'a pas été abordée ou explicitée par les chercheur·se·s. Les pratiques dénominatives des chercheur·se·s, de la même manière que celles de leurs sujets, ne sont pas neutres et engendrent une certaine construction de l'objet de recherche.

2.3« Puissance discursive »

⁵ Sur cette question en contexte états-unien, non comparable au contexte français, voir par exemple Reis (2007)

En me plaçant dans le cadre de l'analyse du discours, j'aimerais réfléchir à une manière de pratiquer la recherche « avec » les enquêté·e·s, en traitant ici la question des dénominations « instables » et conflictuelles.

Je considère que les dénominations se construisent en discours (De Chanay, 2001) ; dans le cas des VDS elles sont négociées par les scripteur·e·s notamment par rapport aux discours des journalistes/chercheur·se·s. Je considère l'acte de nommer véritablement comme une action, c'est à dire comme la mise en œuvre d'une « puissance discursive ». J'entends par « puissance discursive » le fait que les discours (et ici particulièrement les dénominations) peuvent être évalués par les sujets en terme d'action sur leurs existences. Il s'agit moins de considérer, comme le ferait la pragmatique, le degré de performativité des énoncés – mais plutôt de s'intéresser aux évaluations et aux représentations du pouvoir que peuvent engendrer les discours.

Je m'appuierai sur un corpus de messages issus de forums internet et des sites internet d'associations concernant les différentes VDS ainsi que l'intersexuation. Je montrerai comment une puissance discursive est conférée aux chercheur·se·s et aux journalistes, souvent avec un regard critique. J'expliquerai comment ces critiques portent sur des enjeux de dénomination des VDS, puis je montrerai que les porteur·se·s de VDS luttent contre ces catégorisations qu'illes déplorent en déployant une puissance discursive. J'expliquerai alors le retour réflexif que j'ai opéré sur mes propres pratiques et qui m'a conduite à adopter moi-même le terme de *variation du développement sexuel*.

Tous les messages que j'étudierai dans cet article sont anonymisés. Je n'utiliserai aucune information concernant la vie personnelle des scripteur·e·s, et je n'indiquerai pas de quels forums ils proviennent. En effet, ces forums ont généralement moins de 1000 abonné·e·s, ce qui ne rend pas les données qu'on peut y recueillir totalement « publiques » (Blackstone et al., 2008). Je n'ai pas utilisé de messages provenant de forums qui interdisaient l'utilisation des données dans leur charte. Sur chaque forum étudié, je me suis présentée et ai laissé une adresse de contact. Enfin je n'utiliserai que les messages provenant de personnes intervenant très régulièrement sur les forums : il me semble que celles-ci sont parfaitement conscientes du caractère public et lisible par tous des données produites. Enfin je traiterai des discours qui expriment des réticences à être objet de recherche pour les journalistes et les chercheur·se·s de manière

conjointe. Si les deux cas de figures ne sont pas tout à fait les mêmes, ils sont presque toujours traités ensemble dans le corpus recueilli.

3. Evaluations de la puissance discursive

Les porteur·se·s de VDS considèrent tous que les médias et les chercheur·se·s ont un rôle à jouer pour visibiliser leurs existences. Le travail des journalistes et chercheur·se·s doit être selon eux de laisser la parole aux porteur·se·s de VDS ou de relayer des informations conformes à leurs points de vue. Les extraits 1 et 2 sont des réactions (à l'occasion d'une nouvelle sollicitation d'un journaliste) face à l'article d'un magazine féminin sur l'intersexualité que des porteur·se·s ont jugé insatisfaisant. Dans l'extrait 3, un porteur critique des chercheuses féministes qui travaillent sur les VDS⁶.

1) « Je lui ai parlé de l'article de [mensuel féminin] d'il y a 2 ans qui avait provoqué chez vous, y compris parents et grands parents de vives réactions et que nous avons regretté que le magazine ne nous accorde pas de *droit de réponse* comme nous l'avions demandé.[...] Le travail du journaliste pourrait être l'occasion d'*exprimer notre vision* de [la X] et d'*avoir ce droit de réponse*. »

2) « La présentation des choses dans l'article de [mensuel féminin] est scandaleuse et *mérite une réponse* publiée dans le prochain N°. »

3) « Pour moi, c'est immoral ce que beaucoup de féministes et d'autres chercheurs en gender studies ont fait contre les [Y]. Dans les pays anglophones, presque toutes les personnes qui *parlent en notre nom* sont des <<féministes>> mais sans *jamaïs nous consulter* en tant que communauté. »

Les passages que je souligne comportent tous des verbes ou expressions ayant trait à la parole ou au discours : « droit de réponse », « mérite une réponse », « parlent en notre nom » etc. Une lutte autour de la prise de parole se joue ici : les scripteur·e·s considèrent que les journalistes/chercheur·se·s ne leur donnent pas la possibilité de s'exprimer. Les porteur·se·s considèrent que leurs discours sont soit silencieux, comme le

⁶ La graphie et l'orthographe sont laissées telles quelles, sauf les italiques qui sont les miens.

montrent les formules négatives en 1 et 3 : « ne nous accorde pas de droit de réponse », « sans jamais nous consulter », soit confisqués « parlent en notre nom » (3). Se dessine alors en creux ce qui est souhaité : être consulté·e, parler en son nom, se voir accorder un droit de réponse, ce qui est positivement exprimé par la formule « exprimer notre vision de la X ».

Les porteur·se·s ont donc des possibilités limitées de déployer une puissance discursive. Les extraits 1 et 2 présentent par exemple une atténuation forte de cette puissance : le droit de réponse est « accordé », le travail du journaliste est « l'occasion d'exprimer », l'article du magazine « mérite une réponse ». Ces extraits montrent que la production de discours est considérée comme peu évidente par les porteur·se·s : leurs discours sont produits dans des circonstances qui le « méritent », qui en sont l'« occasion » ou qu'on leur « accorde ». La forte puissance discursive attribuée aux chercheur·se·s/journalistes contraste avec la faible puissance discursive que les porteur·se·s considèrent posséder.

Il faut également noter que ces conflits concernant la production des discours sont envisagées par les porteur·se·s selon des critères moraux. Selon eux, l'article de magazine présente les choses de manière « scandaleuse », ce qu'ont fait les chercheuses en *Gender Studies* est jugé « immoral ». Les porteur·se·s de VDS émettent ici une évaluation morale sur les discours des chercheur·se·s/journalistes. Comme le montre Paveau (2013) il est impossible en linguistique de se prononcer sur le caractère moral ou non d'un énoncé ; on ne peut que s'intéresser aux évaluations des scripteurs en se plaçant à un niveau méta-discursif. C'est ici la perspective que j'adopte : savoir si les discours des journalistes et des chercheuses sont en soi moraux n'est pas ma question ; il s'agit plutôt de réfléchir aux fonctionnements de ces évaluations morales. Selon les porteur·se·s, la puissance discursive des journalistes est utilisée à mauvais escient, pour produire des discours non-moraux. Si le·a chercheur·se ne se place pas forcément dans la perspective de l'action bénéfique ou vertueuse de ses discours, ille doit cependant prendre en compte que ceux-ci peuvent être évalués selon ce critère.

Ceci peut être rapproché des préoccupations des chercheur·se·s en sciences sociales (particulièrement en anthropologie et en sociologie) qui jugent de plus en plus nécessaire de s'interroger sur l'éthique de leurs recherches et sur les manières de

restituer leurs travaux à leurs enquêté·e·s⁷ particulièrement lorsqu'ils s'agit de personnes en situation de vulnérabilité ou de précarité.

4. Conflits autour de la nomination des VDS

Les raisons pour lesquelles les porteur·se·s critiquent les manières de traiter les VDS tiennent principalement à des enjeux de catégorisation. En effet, soit les chercheur·se·s/journalistes traitent les VDS comme des pathologies et évoquent des *malformations* ou des *anomalies* du développement du sexe, ce que désapprouvent les intersexes. Soit illes accolent le terme *intersexe* à toutes les variations ce qui mécontente ceux qui considèrent avoir un genre clairement assigné et ne souffrir que d'une « malformation » que le corps médical doit prendre en charge.

Les extraits suivants montrent que c'est autour des dénominations des VDS que se cristallisent les réticences des porteur·se·s à travailler avec les chercheur·se·s/journalistes :

4) En réalité, et une fois de +, les journalistes évoquent des sujets qu'ils n'ont pas étudié convenablement. S'ils l'avaient fait, *ils n'évoqueraient pas la [X] comme un cas d'intersexualité.*

5) Je reste dubitatif quant à la demande faite par ce journaliste qui, a priori et sauf incompréhension ou mauvaise interprétation de ma part, *n'a pas dû se renseigner outre mesure sur ce qu'est la [X]...*

6) Le reportage en lui même est relativement bien fait, mais je trouve qu'avoir inclue le [Y] dans un reportage qui s'appelle "Naître ni fille ni garçon", *c'est bof...* Chez les [Y] il n'y a aucune ambiguïté, il y a une incohérence phénotype/génotype, mais personne ne peut remettre en doute notre féminité, *ce qui n'est pas le cas des intersexués...*

⁷ La littérature sur le sujet est immense. Je citerai seulement Fassin & Bensa (2008) dont la lecture m'a accompagnée *durant* la rédaction de cet article

7) j'ai une [X] et *le terme d'intersexualité est assez péjoratif*. de plus, ce terme veut tout et rien dire. vs êtes journaliste et vs avez sûrement conscience de la puissance des mots. le mot intersexualité associé à [X] peut choquer et blesser plus d'une personne. *un terme tel que malformation génitale entraînant une difficulté d'identité sexuelle serait plus approprié*.

8) Je crains vraiment qu'elle n'ait qu'une vision *pathologisante et médicale de l'intersexualité*. L'objet de son mémoire est particulièrement *réducteur*.

Les extraits 4 et 5, qui proviennent du même fil de discussion, séparent radicalement l'intersexualité de la maladie (codée par X) : « ils n'évoqueraient pas la X comme un cas d'intersexualité » « n'a pas dû se renseigner sur ce qu'est l'X ». Dans ces extraits, le rapprochement entre intersexualité et la maladie X est considéré comme incongru et inapproprié, ce qui amène à se questionner sur les compétences du journaliste et sur le travail qu'il a effectué : « les journalistes évoquent des sujets qu'ils n'ont pas étudié convenablement » « ce journaliste [...] n'a pas dû se renseigner ». Dans le cas 4 l'incompréhension face à la démarche du journaliste vient de ce que l'intersexualité et l'X sont considérées comme désignant des référents totalement différents ; dans le cas 5 le locuteur émet un jugement sur la méconnaissance du référent de X par le journaliste. L'intersexualité et la X sont alors vues comme des objets complètement différents.

Les extraits 6 (discussion entre porteur·se·s à la suite de la diffusion d'un reportage) et 7 (réponse au journaliste venu chercher des témoignages) ne font pas qu'opposer les deux réalités de la maladie et de l'intersexualité mais critiquent les termes employés par les journalistes : « un reportage qui s'appelle « naître ni fille ni garçon » c'est bof », « le terme d'intersexualité est assez péjoratif ». Ces commentaires métadiscursifs (ou métacatégoriels) mettent en lumière les enjeux de catégorisation des VDS pour les porteur·se·s. Ceux-ci émettent une réserve sur le nom du reportage qui induit une « ambiguïté » de sexe/genre ou sur le terme d'intersexualité. Il s'agit ici pour les porteur·se·s de questionner les catégorisations des journalistes et de s'y opposer – celles-ci étant considérées comme inadéquates. Le phénomène d'inadéquation mot/monde prend donc une valeur clairement morale et conflictuelle. Les

dénominations critiquées sont là aussi évaluées moralement : « c'est bof » « péjoratif » « le mot intersexualité peut [...] choquer et blesser » - la participante conseille même au journaliste une autre dénomination, la considérant plus « appropriée » : « malformation génitale entraînant une difficulté d'identité sexuelle ».

Ces extraits mettent donc en évidence deux sortes d'évaluations des journalistes : ces dernier·e·s sont soit évalué·e·s en terme de compétence (il·les ne connaissent pas la référence de ce sur quoi il·les travaillent) soit évalué·e·s en termes moraux (il·les utilisent des mots blessants). La connotation ou le sens des différents termes pouvant désigner les VDS sont donc explicités par les porteur·se·s elleux-mêmes grâce à des commentaires métadiscursifs.

Les locuteur·ice·s des extraits 4 à 7 considèrent tou·te·s être porteur·se d'un syndrome ou avoir une maladie et il·les refusent le terme d'intersexualité. Le problème qui se pose alors est que les intersexes – qui, je le rappelle sont porteur·se·s des mêmes variations – adoptent pour leur part un jugement sur une « vision » médicale employée à leur endroit comme le montre l'extrait 8 issue d'une discussion autour d'un mémoire qui présenterait justement l'intersexualité comme « anomalie » : cette perspective est jugée « réductrice » par le scripteur en 8.

J'aimerais analyser ce problème du très fort enjeu de l'axiologie dénomminative concernant les VDS non pas comme un problème mais comme une ressource. Je défendrai l'idée selon laquelle l'usage de ces différentes dénominations ont configuré ma pratique de recherche et m'ont obligée à faire un retour réflexif sur mes propres pratiques de catégorisation et finalement m'ont amenée à clarifier et à assumer un « point de vue » sur ma recherche. Je soutiendrai cette position en disant que les luttes définitionnelles des porteur·se·s de VDS ont en elles-mêmes une puissance : si ceux-ci attribuent une puissance aux discours des chercheur·se·s/journalistes, leur propre capacité de nomination a elle aussi une puissance : celle d'interpeller le·a chercheur·se pour que celui-ci fasse retour sur ses pratiques.

5. Contrôles sur les discours et les dénominations

Sur le site de l'Organisation internationale des intersexués, un onglet s'intitule « Nos réflexions » Cet onglet est lui même subdivisé en d'autres rubriques parmi

lesquelles : « «Message aux journalistes qui désirent nous interviewer », « Message aux personnes qui désirent faire des recherches sur nous », « Suggestions de thématiques aux étudiants ». De même sur le forum de Klinefelter, une section publique est dévolue aux journalistes et chercheur·se·s intitulée « J'étudie le syndrome : j'enquête » ; elle est elle-même subdivisée en deux parties : « - Ici on donne des conseils à ceux et celles qui s'intéressent de près au syndrome » et « Questions des journalistes/étudiants - Ici les journalistes et/ou les étudiants posent leurs questions ».

Ces sections me semblent être de véritables interpellations aux chercheur·se·s/journalistes. Peu satisfait·e·s de la manière dont ces dernier·e·s traitent le sujet des VDS, les porteur·se·s constituent des espaces de discussion et d'expression de leur vision des VDS. Cela permet aussi de créer un espace qui a pour but le contrôle des discours produits à travers la suggestion de thématiques et les conseils donnés. Les souhaits sont ici exprimés d'une manière visible et directe, sur la page principale des deux sites concernés, ce qui rend cette interpellation immanquable pour toute personne se renseignant sur les VDS. Il s'agit selon moi de l'expression d'une puissance discursive qui vise à contrôler les discours produits sur les VDS. Sur le forum Klinefelter, il est à noter que l'interpellation est réalisée à la première personne – les participant·e·s au forum Klinefelter endossant donc d'une certaine manière la position d'énonciation des chercheur·se·s/journalistes. Ces pratiques me semblent relever, pour les Klinefelter, de la délimitation d'espaces de discours où peuvent intervenir les journalistes/chercheur·se·s, et pour les Klinefelter comme pour les intersexes, de délimitations de discours possibles ou impossibles à tenir sur les VDS.

Au sein de ces rubriques, les porteur·se·s donnent effectivement des conseils aux journalistes/chercheur·se·s et notamment sur les pratiques de catégorisation :

9) Lorsque nous recevons des demandes d'information sur le syndrome de la part d'étudiants, ils parlent toujours du syndrome comme étant une "*maladie*", et des porteur.se.s comme étant des "*malades*". [...] Tout cela est naturellement discutable en fonction de la précision plus ou moins scientifique que l'on veut donner à chaque définition, néanmoins, dans la pratique et pour rester humain, nous préférons le terme de "porteur(s) du syndrome", qui a l'avantage de ne pas faire sans cesse référence au milieu médical que l'on vit comme un milieu de plus

en plus déshumanisé, au point que l'on ne nomme plus les personnes par leur nom, mais par leur maladie !

Les porteur·se·s de VDS ont une pratique réflexive sur les dénominations qu'ils emploient ; l'extrait 9 (voir également l'extrait 7) montre que les dénominations adéquates sont suggérées aux chercheur·se·s/journalistes.

Ces pratiques d'interpellation aux chercheur·se·s et aux journalistes ainsi que cette réflexivité sur les pratiques de nomination ont été l'occasion de m'interroger sur mes propres pratiques. Devais-je adopter les dénominations qui m'étaient proposées ou devais-je trahir ces préférences ? Comment envisager ces pratiques de régulation et de contrôle des discours ? Comment me situer face à ces revendications ? Ces discours m'ont obligée à faire un retour sur les implications de mes propres pratiques de catégorisation.

La question des problèmes de l'objectivité et de l'engagement des chercheur·se·s vis-à-vis des personnes minorisées a été posée par Haraway (2009). Ses recherches posent notamment le problème de la place que la parole et les revendications militantes peuvent prendre dans les travaux universitaires. Haraway montre qu'adopter le point de vue des personnes assujetties sans examen critique aboutit à une forme de relativisme ou contribue à déplacer le mythe de l'objectivité sur un autre terrain. Elle propose alors d'adopter une pratique de « savoirs situés », c'est à-dire une perspective partielle, un positionnement sur l'objet de recherche qui soit médiat, qui montre ses contradictions et son incapacité à englober l'intégralité des phénomènes étudiés. Il s'agit notamment de mettre au jour que « la politique et l'éthique sont au fondement [...] des luttes en matière de recherche dans les sciences exactes, naturelles, sociales et humaines [et] des affrontements où se joue ce qui va compter comme savoir rationnel » (2009 : 123). La production des savoirs obéit à des enjeux politiques et éthiques : les savoirs ne sont pas coupés du monde dans lequel ils sont élaborés. Il s'agit alors de rendre explicites ces positions partielles et partiales bien plus que de chercher à les anéantir. Dans ce cadre, Haraway propose de considérer que les « objets » de recherche n'en sont pas et ont plutôt un statut de « sujet » ou d'« agent » avec lequel la recherche entretient une « conversation », ce qui permet de ne pas couper cette recherche de ces enjeux et de l'inscrire dans le monde au sein duquel elle s'écrit et se pratique :

« Des savoirs situés demandent que l'objet de connaissance soit vu comme un acteur et un agent, pas comme un simple écran ou une ressource, et jamais comme l'esclave d'un maître qui enfermerait la dialectique derrière sa seule capacité d'action et en tant que père de la connaissance « objective ». Ce point est un paradigme clair dans l'approche critique des sciences sociales et humaines, où l'intervention des personnes étudiées métamorphose elle-même entièrement le projet de production de théorie sociale. En effet, accepter la capacité d'action des « objets » étudiés est le seul moyen d'éviter de grossières erreurs et toutes sortes de représentations mensongères dans ces sciences. [...] Les acteurs se manifestent sous des formes nombreuses et merveilleuses. La description du monde « réel » ne dépend plus alors d'une logique de « découverte » mais d'une relation sociale forte de « conversation ». Le monde ne parle pas plus seul qu'il ne disparaît en faveur d'un décodeur maître. » (Haraway 2009 : 130-131)

La position d'Haraway me semble extrêmement fertile pour une réflexion sur la nomination des VDS. Il ne s'agit pas d'accéder aux demandes des porteur·se·s sans perspective critique mais bien de les considérer comme des agent.e.s qui ont donc une capacité d'action et avec laquelle une conversation peut être engagée. En ce qui concerne la dénomination des porteur·se·s, il convient alors de restituer les pratiques de nomination des scripteur.e-s, mais aussi de considérer que ces pratiques ont une action sur les miennes, les transforment et les configurent. La manière dont je catégorise les VDS est une pratique située, une perspective positionnée et partielle ; elle est élaborée à travers une « discussion » une « confrontation » avec les scripteur·e·s-porteur·se·s.

C'est dans ce cadre que j'ai choisi d'utiliser le terme de *variation du développement du sexe*. Il ne s'agit pas selon moi d'employer ce terme parce qu'il est plus neutre mais comme le résultat d'une confrontation aux pratiques des porteur·se·s et à leur capacité d'action, leur puissance discursive et leur contrôle des discours. *Variation du développement du sexe* est un terme issu du vocabulaire du militantisme intersexe créé pour se substituer à *trouble du développement sexuel* ou *anomalie du développement sexuel* employés par le corps médical et pour montrer la normalité des VDS. Cependant, sans doute parce qu'il définit une condition et non pas une identité, ceux qui s'estiment porteur·se·s d'une pathologie n'y voient pas une connotation insultante ou inappropriée, ce qui permet d'entamer un dialogue dans des conditions relativement sereines. Je suis plus réservée sur mon emploi de *porteur·se·s*, qui, s'il entre

dans un rapport intertextuel avec le discours médical (contrairement à ce que dit le scripteur dans l'extrait 9) ne me semble tout de même pas être fortement stigmatisant et est préféré pour cette raison par certain·e·s porteur·se·s de VDS.

6. Conclusion

Dans le contexte de recherches sur des sujets sensibles, une réflexion sur les pratiques de nomination est nécessaire. Il me semble que cette démarche doit se réaliser en se confrontant aux pratiques et aux choix des personnes sur lesquelles porte la recherche, ce qui ne revient pas forcément à adopter leurs points de vue mais plutôt à construire des pratiques discursives qui les prennent en compte. Cela consiste également à se positionner explicitement face à son objet de recherche, ce qui, dans une perspective linguistique revient notamment à se demander quelle force et quels usages sont attribués par les locuteur·ice·s et les scripteur·e·s aux mots pouvant les catégoriser et les décrire, et ce que veut dire les employer en tant que chercheur·se.

Il me semble donc que la posture éthique embrassée par le·a chercheur·se ne doit pas venir « du dehors » et être déconnectée des enjeux présents sur le terrain étudié mais doit s'inscrire dans une relation avec les positions et les pratiques des locuteur·ice·s-scripteur·e·s et les cadres que ceux-ci posent. Ceci permet de justifier la constitution de corpus sur des terrains sensibles, et, comme dans les cas des VDS, conflictuels. S'interroger sur les implications de ses pratiques de nomination permet d'élaborer des corpus et des analyses qui n'annulent pas la sensibilité des terrains étudiés mais en sont respectueux.

En montrant l'importance des pratiques de nomination des chercheur·se·s et des scripteur·e·s, en proposant une perspective linguistique sur mon positionnement et mon engagement de chercheuse, j'espère avoir montré la possibilité de construire des corpus à la fois plus robustes scientifiquement mais aussi plus éthiques vis-à-vis des personnes minorisées.

Blackstone, M., Given, L., Levy, J., McGinn, M., O'Neill, P., Palys, T., ... De Groote, T. (2008), « Élargir le spectre: l'EPTC et les enjeux éthiques de la recherche sur internet. », http://ethics.gc.ca/policy-politique/initiatives/docs/Internet_Research_-_February_2008_-_FR.pdf, consulté le 11 juin 2014.

Calabrese, L. (2007), « Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination *le voile* », dans G. Cislaru (éd), *L'acte de nommer: une dynamique entre langue et discours*, Paris : Presses Sorbonne nouvelle, 135–148.

Cameron, D., Frazer, E., Harvey, P., Rampton, B., & Richardson, K. (1993), « Ethics, advocacy and empowerment: Issues of method in researching language », *Language & Communication*, 13(2), 81–94.

Cislaru, G. (2007), *L'acte de nommer: une dynamique entre langue et discours*, Paris : Presses Sorbonne nouvelle.

De Chanay, H. (2001), « La dénomination: perspectives discursive et interactive. », *Cahiers de praxématique*, 36, 169–188.

Espineira, K., Alessandrin, A., & Thomas, M.-Y. (2013), *Identités intersexes: identités en débat*, Paris : L'Harmattan.

Fassin, D., & Bensa, A. (2008), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques*, Paris : la Découverte.

Gadet, F. (2003), « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données. *Revue Texto* », http://www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Gadet_Principes.html, consulté le 11 juin 2014

Greco, L. (2010), « Dispositifs de catégorisation et construction du lien social : l'entrée dans une association homoparentale » *Genre, sexualité & société*, (4). doi:10.4000/gss.1649

Guillot, V. (2008), « Intersexes. Ne pas avoir le droit de dire ce que l'on ne nous a pas dit que nous étions. », *Nouvelles questions féministes*, 27(3).

Haraway, D. (2009), *Des singes, des cyborgs et des femmes : la réinvention de la nature*, Paris : J. Chambon.

Harding, S. (1986), *The science question in feminism*, New-York : Cornell University Press.

Harding, S. (2002), « Rethinking standpoint epistemology: What is strong objectivity ? », *Knowledge and inquiry: Readings in epistemology*, 352–384.

Hérault, L. (2007), « Faire de l'anthropologie en "terrain transsexuel." », dans O. Leservoisier & L. Vidal (éds), *L'anthropologie face à ses objets: nouveaux contextes ethnographiques*, Paris : Archives contemporaines, 97–107.

Moirand, S., & Porquier, R. (2008), « De l'éthique de la nomination à l'éthique de l'interprétation: autour du mot "otage" et de quelques autres », dans R. Delamotte-Legrand & C. Caitucoli, *Morales langagières Autour de propositions de recherche de Bernard Gardin*, Rouen : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 139–154.

Mondada, L. (1999), « L'accomplissement de l'« étrangeté » dans et par l'interaction : procédures de catégorisation des locuteurs », *Langages*, 33(134), 20–34. doi:10.3406/lgge.1999.2190

Paveau, M.-A. (2013), *Langage et morale: une éthique des vertus discursives*, Limoges : Lambert-Lucas.

Reis, E. (2007), « Divergence or disorder?: The politics of naming intersex. », *Perspectives in biology and medicine*, 50(4), 535–543.

Siblot, P. (1998), « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », dans J. Brès et al., *L'autre en discours*, Montpellier : Université Paul Valéry, 27–43.